

Le lundi 13 novembre 2006

École alternative

La Maison familiale rurale Gaspésie-les Plateaux retient 4 créneaux de formation pour son implantation à Saint-Alexis.

L'étude de faisabilité réalisée l'été dernier a permis d'identifier des pistes représentant un potentiel intéressant pour l'implantation d'une école alternative sur les Plateaux de Matapédia.

Ces créneaux sont : la production laitière, la production acéricole, la protection et l'exploitation de territoires fauniques et, la cuisine d'établissement.

Le président de la Maison familiale rurale, Germain Leblanc a fait savoir que c'est sur la base de ces 4 créneaux que les membres de la Coopérative ont pris la décision de poursuivre l'étude de faisabilité selon les recommandations du consultant de MFR-Québec, l'organisme responsable de l'implantation de ces écoles nouveau genre au Québec.

Le mois dernier, la Coopérative a entamé des négociations avec la Commission scolaire René-Lévesque pour l'implantation de ces programmes de formation dans Avignon-Ouest.

Les membres de la coop se disent plus confiant que jamais de pouvoir procéder au lancement officiel des activités de la Maison familiale rurale à l'automne de 2007. **CIEUFM**

EXCLUSIF Aide à l'industrie du bois, exigences contraignantes d'Investissement Québec

Même si Québec a rendu les prêts accessibles aux coopératives d'aménagement forestier dans le cadre de l'aide annoncée en octobre pour relancer l'industrie forestière, la réalité semble toute autre. La Coopérative de Grande-Vallée l'a apprise à ses dépens. CHAU a appris qu'elle ne répond pas aux exigences d'Investissement Québec.

C'était le 20 octobre dernier. Québec annonçait son aide pour relancer l'industrie forestière. Une nouveauté, les prêts seraient accessibles à des plus petites entreprises, comme les coopératives d'aménagement forestier.

Guy Lelièvre, porte-parole de l'opposition en matières de revenu: "C'est dans les détails que le diable se cache. Il faut s'assurer que les travailleurs ne soient pas pénalisés par ces mesures-là."

Une crainte de l'opposition officielle, confirmée aujourd'hui par la Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée. Elle ne répond pas aux exigences d'Investissement Québec.

Gino Chicoine, directeur, Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée: "Ils nous demande de leur garantir de l'ouvrage pour les 3 prochaines

années. Les contrats qu'on signe, c'est à tous les ans, comment tu veux donner un prévisionnel dans les 2, les 3 années qui s'en viennent."

Dans le document d'informations pour les compagnies forestières qui souhaitent faire une demande de financement à Investissement Québec, on demande les résultats prévisionnels des prochains exercices, le bilan prévisionnel des 3 prochains exercices. Le fonctionnaire responsable du dossier à Investissement Québec n'était pas disponible, vendredi, pour expliquer ces contraintes administratives.

La Coopérative de Grande-Vallée espérait combler un manque à gagner de 383 mille dollars pour des travaux d'aménagements faits sur des terres publiques, mais pour le compte du Groupe GDS. Toutefois, le gouvernement verse les crédits sylvicoles aux détenteurs des contrats d'approvisionnement, dans ce cas-ci à une compagnie qui est sous la loi des arrangements avec les créanciers. Résultat: des Coopératives d'aménagement comme celle de Grande-Vallée, ne peuvent fournir de garanties pour des contrats futurs.

Gino Chicoine, directeur, Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée: "A moins que le ministère des Ressources naturelles à Gaspé décide de nous signer un contrat de 3 ans, puis bye bye, on envoie ça à Investissement Québec, puis ils nous donne l'argent. Dans le meilleur des mondes, ça serait ça, mais on ne le sait pas."

On nous a indiqué au cabinet du ministre responsable d'Investissement Québec, Raymond Bachand, que son emploi du temps, trop chargé, rendait impossible, toute entrevue.

Martin Toulgoat, CHAUTVA

Centre des congrès, ultime délai de la ministre

La ministre Nathalie Normandeau exige de la Corporation du centre des congrès de convaincre un promoteur d'ici la fin novembre.

A la fin octobre, le délai était de quelques semaines; la ministre a précisé sa pensée aujourd'hui. Elle faisait valoir que les 6 millions de dollars octroyés, il y a 6 ans par les gouvernement pourraient être utilisés à d'autres fins si le projet du centre des congrès avorte. Madame Normandeau a conversé avec la présidente de la Corporation, Éline Bernier. La ministre met de la pression pour qu'un promoteur se manifeste d'ici 2 semaines.

Le dossier est compliqué en raison du manque de consensus régional, selon madame Normandeau. Elle constate qu'il y a un déchirement sur la pertinence du projet, mais il est temps d'en finir a-t-elle tenue à préciser.

Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions: "Dans ce sens là, moi je souhaite que ce projet là, qu'on puisse en finir une fois pour toute, qu'on puisse avoir l'heure juste. Est-ce que oui ou non, il y a un promoteur? Est-ce que le promoteur est sérieux et qu'on puisse vraiment passer à une autre étape, s'il n'y a pas d'intérêt. Mais s'il y a un intérêt, l'étape vers laquelle il faut se diriger, mettons nous à l'oeuvre, faisons les plans et devis, puis passons à l'action. Ce que j'aimerais, ce serait qu'on puisse le faire en sentant

que la communauté de la région est vraiment derrière ce projet là."

Octave Thibault, CHAUTVA